

**DU 9 JUILLET 2018**



**COMMUNE  
DE  
PONT-A-CELLES**

**SEANCE PUBLIQUE**

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 11 06 2018 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS
3. AFFAIRES GENERALES : Rapport de rémunération – Année 2018 – Approbation – Décision.
4. AFFAIRES GENERALES : Rapport relatif aux remboursements de frais consentis par les mandataires – Année 2018 (exercice 2017) – Approbation – Décision.
5. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation des représentants communaux à l'A.S.B.L. « Comité du Contrat de Rivière de la Senne » - Modification – Décision.
6. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation des représentants communaux à l'A.S.B.L. « Contrat de Rivière Sambre et Affluents » - Modification – Décision.
7. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation des représentants communaux au Comité de Gestion de l'espace vert de Launoy et du refuge naturel de Biernimont - Modification – Décision.
8. C.P.A.S. : Comité de concertation Commune/C.P.A.S. – Représentants communaux – Modification – Décision.
9. ENSEIGNEMENT : Délégués communaux auprès de la Commission Paritaire Locale de l'Enseignement Officiel Subventionné – Désignation – Modification – Décision.
10. AFFAIRES GENERALES : Utilisation de différents outils de travail mis à disposition par la Direction Générale du Centre de Crise et affiliation au service « Contact Center de crise » - Convention – Approbation – Décision.
11. AFFAIRES GENERALES : Contrat de gestion conclu avec l'A.S.B.L. « Hall des Sports de l'entité de Pont-à-Celles » - Rapport d'évaluation 2017 – Approbation – Décision.
12. POLICE ADMINISTRATIVE : Kermesse du Bois-Renaud 2018 – Interdiction de consommation de boissons dans des récipients en verre et vente d'alcool fort, fermeture du champ de foire, de la musique et des débits de boissons – Décision.

13. POLICE ADMINISTRATIVE : Ordonnance de police relative aux « Petits feux festifs » du Comité OBUZAIX le 25 08 2018 – Interdiction de vente d’alcool fort et de consommation de boissons dans des récipients en verre – Décision.
14. FINANCES : A.S.B.L. « Hall des Sports de l’entité de Pont-à-Celles » - Subside 2018 – Solde – Liquidation – Décision.
15. FINANCES : Marché public de services – Assurances – Choix du mode de passation – Approbation du cahier spécial des charges – Approbation de l’avis de marché – Décision.
16. FINANCES : C.P.A.S. – Compte relatif à l’exercice 2017 – Approbation – Décision.
17. ACCUEIL TEMPS LIBRE : Kid’s Day 2018 – Convention avec le Patro de Luttre/Liberchies – Approbation – Décision.
18. PLAN DE COHESION SOCIALE : Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 – Evaluation – Approbation – Décision.
19. SENIORS : Allocations jubilaires des noces d’or, de diamant, de brillant et de platine – Année 2018 – Fixation du montant – Décision.
20. SENIORS : Fête de la Démocratie, célébration des Centenaires et festivités de l’Armistice et du Relais Sacré – Politiques communales – Approbation – Décision.
21. ENVIRONNEMENT : Opération « Un enfant, un arbre » - Octroi d’un arbre fruitier pour la naissance d’un enfant – Politique communale – Approbation – Décision.
22. ENERGIE : Campagne POLLEC 3 – Plan d’Action en faveur de l’Energie Durable et du Climat (PAEDC) – Approbation – Décision.
23. PATRIMOINE COMMUNAL : Mise à disposition, dans le cadre des dispositions relatives au bail emphytéotique, d’un terrain communal au profit de la Société ASTRID en vue de l’implantation d’une station de télécommunication – Approbation – Décision.
24. PATRIMOINE COMMUNAL : Bois communaux – Vente groupée par soumissions de bois des cantonnements de Nivelles et de Mons pour les forêts domaniales et les administrations subordonnées – Exercice 2019 – Approbation – Décision.
25. TRAVAUX : Plan d’investissement 2017-2018 – Egouttage de la rue Fraîche Chemin à Obaix (Rosseignies) – Projet, devis estimatif, mode et avis de marché – Approbation – Décision.
26. CULTES : Fabrique d’église Saint Martin de Buzet – Compte 2017 – Approbation – Décision.
27. CULTES : Fabrique d’église Saint Jean-Baptiste de Pont-à-Celles – Compte 2017 – Approbation – Décision.

### **HUIS CLOS**

28. PLAN DE COHESION SOCIALE : Conseil Communal des Enfants – Désignation des membres pour l’année scolaire 2018-2019 – Décision.

29. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Buzet – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
30. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale du Centre – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
31. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Thiméon – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
32. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Luttre – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
33. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Viesville Wolff – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
34. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Thiméon – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction, également ou mieux rémunérée, dans l'enseignement autre qu'universitaire d'une institutrice primaire définitive, à raison de 7 périodes, du 15 09 2018 au 14 09 2019 – Décision.
36. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un instituteur primaire définitif du 01 09 2018 au 31 08 2019 – Décision.
37. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande de prolongation d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle, pour assister un membre de la famille gravement malade ou lui octroyer des soins, d'un maître de religion catholique définitif, à cinquième-temps (4 périodes), du 01 06 au 30 06 2018 – Ratification – Décision.
38. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 14 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 22 05 2018 – Ratification – Décision.
39. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 3 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 22 05 2018 – Ratification – Décision.
40. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle à partir du 24 04 2018 – Décision.
41. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un instituteur primaire à partir du 30 04 2018 – Décision.

**PAR LE COLLEGE**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**G. CUSTERS.**

**Ch. DUPONT.**